

Postulat Martial de Montmollin et consorts – Pour un vrai choix en matière d’informatique

Texte déposé

Le 11 février 2014, le Grand Conseil a voté un crédit de près de 8 millions de francs pour faire évoluer les postes informatiques de l’Etat du système d’exploitation Windows XP à Windows 7, voire à Windows 8. Si ce système a été choisi à l’exclusion d’autres solutions — Linux, MacOS, etc. — c’est notamment parce que les services disposent de nombreux logiciels qui ne fonctionnent qu’avec Windows. Un changement de système d’exploitation engendrerait donc un coût prohibitif pour modifier ou pour racheter des logiciels adaptés au nouveau système d’exploitation. Dès lors, le Conseil d’Etat et le Grand Conseil sont pieds et poings liés et ne peuvent que racheter le système d’exploitation Windows tous les 5 à 10 ans, ce qui entraîne des risques inhérents à un monopole de fait — réduction de l’offre, prix d’achat, etc.

Un problème analogue se pose avec la suite bureautique usuelle — Microsoft Office — qui interagit avec d’autres logiciels, car ce fonctionnement empêche également de choisir une autre suite bureautique.

Si nous voulons laisser à nos successeurs la possibilité d’un vrai choix lors des migrations informatiques, il faut veiller dès aujourd’hui à ce que le problème décrit plus haut ne se pose plus. C’est pourquoi les signataires demandent au Conseil d’Etat de développer une stratégie pour se soustraire au monopole de Microsoft, par exemple en n’achetant ou en ne développant que des logiciels multi-plateformes.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

(Signé) Martial de Montmollin

Développement

M. Martial de Montmollin (VER) : — Prendre des décisions et faire des choix, c’est l’essence même de notre « hémicycle rectangulaire ». Or, le 11 février 2014, lorsque nous avons discuté d’un décret en vue de renouveler les logiciels informatiques à l’Etat et, notamment, les systèmes d’exploitation, nous n’avons pas eu de vrai choix. En effet, nous sommes pieds et poings liés à un seul système, notamment du fait qu’un grand nombre de nos logiciels « métier » ne tournent qu’avec ce système d’exploitation.

Mon postulat demande donc, pour la prochaine génération, qu’une stratégie soit mise au point afin que nos successeurs — avec peut-être quelques-uns d’entre vous parmi les plus inoxydables — puissent opérer un vrai choix, en 2020 ou 2025. Cela peut être fait en achetant et en développant des logiciels multiplateformes, c’est-à-dire capables de fonctionner avec plusieurs systèmes d’exploitation différents. C’est pour cette raison que je demande au Conseil d’Etat de nous aider à sortir d’une dépendance que j’estime défavorable au bien-être de l’Etat, pour des raisons tant économiques que sécuritaires.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l’examen d’une commission.